

## Créé à l'initiative de Lionel Dumas-Perini, le site NotreTerrain.corsica vise à mettre en relation des propriétaires de terrains avec des particuliers ou des agriculteurs. Objectif : favoriser les prêts de parcelles pour « rendre une utilité » aux terres inexploitées

Son initiateur la définit lui-même comme « une sorte de Airbnb du terrain non-construcible. »

La référence pourrait prêter à sourire, il n'empêche qu'elle donne un aperçu assez clair du concept. Une plateforme en ligne permettant de mettre en relation des propriétaires de parcelles agricoles et des particuliers. Nom de code : notreterrain.corsica.

Créé à l'initiative de Lionel Dumas-Perini, sous la houlette de l'associé di l'ortu, ce site internet à but non lucratif lancé il y a quelques jours à peine poursuit un seul objectif : rendre une utilité aux terres à vocation agricole qui demeurent inexploitées.

### L'ambition de produire localement

« J'ai fait le constat que de nombreux terrains autrefois productifs étaient en friche, laissés à l'abandon dans les villages, alors que bon nombre de personnes cherchent des parcelles non-construcibles pour les cultiver, explique Lionel Dumas-Perini. Il m'a donc semblé utile de créer une plateforme servant d'intermédiaire entre

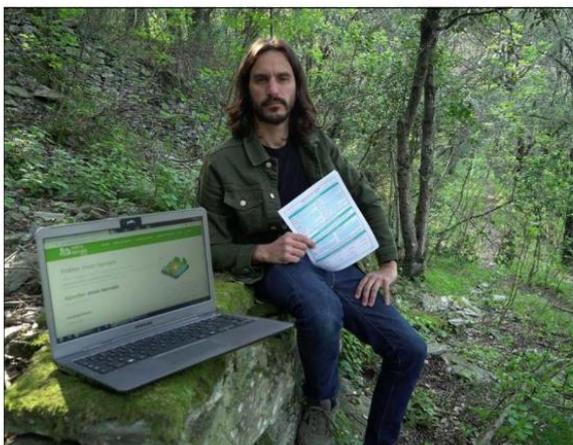
les propriétaires et tous ceux qui pourraient être en demande, afin de se réapproprier la terre. »

Le credo de notreterrain.corsica ? Organiser des prêts de parcelles à titre gracieux au profit de particuliers souhaitant y faire leur jardin près de chez eux ou d'agriculteurs en mal de terres désirant avoir des surfaces supplémentaires - devenues rares - pour étendre leur exploitation. En échange, les potentiels preneurs s'engagent à entretenir les terres et à les cultiver.

« Au-delà de l'aspect agricole, qui consiste à créer les conditions pour produire localement, il y a aussi des considérations environnementales, développe Lionel Dumas-Perini. Il s'agit d'éviter que ces terrains en friche ne deviennent la proie des incendies. Les exploiter est le meilleur pare-feu qui puisse exister. »

### « Le gain est moral »

Le concept de prêt imaginé par notreterrain.corsica n'est pas une vue de l'esprit. Il repose sur un sondage réalisé en ligne auprès de propriétaires fonciers, les-



Créé à l'initiative de Lionel Dumas-Perini, sous la houlette de l'associé di l'ortu, ce site internet à but non lucratif poursuit un seul objectif : rendre une utilité aux terres à vocation agricole qui demeurent inexploitées.

DOCUMENT CORSE-MATIN

quels se sont déclarés à 80 % prêts à mettre leur terrain agricole à disposition, sans contrepartie financière.

L'enquête a néanmoins révélé un écueil de taille aux yeux des propriétaires : la peur du bail à ferme et de ne pas pouvoir récupérer le bien une fois prêté. Face à cet obstacle, le site a prévu une astuce : un contrat type dit « de prêt à usage », ou commodat, téléchargeable sur la plate-forme et permettant d'encadrer la mise à disposition de la parcelle.

« D'ordinaire, les propriétaires sont assez frileux à l'idée de prêter leur terre, notamment dans le cadre de baux ruraux qui compliquent la possibilité de récupérer leur bien à un agriculteur, observe Lionel Dumas-Perini. C'est pourquoi l'objectif premier est de créer de la confiance entre les deux parties à travers un contrat posant noir sur blanc une durée et des termes définis, en respectant la gratuité. De ce point de vue, le gain du propriétaire est donc essentiellement moral : son terrain sert à produire, il est entretenu et, surtout, il participe à la promotion d'un nouvel usage de la terre. »

JULIAN MATTEI